



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord

inspection
Cambrai Sud

éducation
nationale



L'Inspectrice de l'Éducation nationale
en charge de la circonscription
de CAMBRAI SUD

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs
Mesdames et Messieurs les Enseignants d

Cambrai, le 25 mars 2016

Note de service n° 4 : les maintiens

L'école française se caractérise par le haut niveau de ses « bons élèves », le très faible niveau de ses élèves en difficultés et l'effet majeur de l'origine sociale sur les performances scolaires. Le redoublement est une pratique en forte diminution, mais, comparativement aux systèmes éducatifs des autres pays de l'OCDE, la France fait partie de ceux qui font le plus redoubler leurs élèves. Le redoublement représente un coût, humain et budgétaire, important. Le décret de novembre 2014 vient utilement restreindre cette pratique.

Face à la difficulté scolaire à l'école et au collège, le redoublement est une réponse à la fois inefficace et inéquitable. Supprimer le redoublement ne résoudra pas ces difficultés. Mais, continuer à faire redoubler ne fera qu'apporter une réponse inadaptée à la difficulté scolaire contribuant à creuser les inégalités scolaires à l'école. C'est pourquoi, des solutions plus efficaces que le redoublement doivent être trouvées, validées et mises en œuvre. Une partie des constats dressés par le Haut Conseil de l'évaluation de l'école en 2004 est encore valable en 2016 : le redoublement n'est pas une seconde chance. Il ne fait pas progresser les élèves ; il est socialement inéquitable ; il affecte négativement la motivation et les comportements des élèves ; il stigmatise les élèves.

Il semble qu'on puisse dire, aujourd'hui, que le redoublement peut avoir des effets positifs faibles sur les performances scolaires à court terme, dans certains contextes précis, mais que ces effets se dissipent très rapidement et deviennent, le plus souvent, négatifs à plus long terme.

Les effets sur le développement de l'enfant en termes de motivation, de rapport à l'école, d'ambition et d'estime de soi, restent toujours négatifs dans la durée. Le redoublement modifie les trajectoires d'orientation et les carrières scolaires et pourrait détériorer les conditions d'insertion dans la vie active. Il reste enfin le meilleur prédicteur du décrochage. Ces effets sont d'autant plus marqués et délétères que le redoublement intervient tôt dans la scolarité de l'enfant.

Il faut que des solutions aux difficultés d'apprentissage et aux problèmes d'orientation soient mises en place, quand leur efficacité est attestée. Ainsi, le redoublement pourrait disparaître progressivement.

Quelques pistes pour y remédier :

- instaurer un climat de travail, de confiance, de bien-être et une autorité reconnue et consentie ;
- mettre du sens dans les apprentissages, c'est-à-dire, répondre à la question « Pourquoi j'apprends ? », et comprendre que l'important n'est pas l'exécution de la tâche mais l'enjeu d'apprentissage, le savoir. Aider un élève à apprendre ce n'est pas baisser les exigences de l'apprentissage, mais rendre accessible la tâche à réaliser ;

Dossier suivi par
Fabienne PUIG
Inspectrice de l'Éducation nationale

Téléphone
03 27 70 71 20
Télécopie
03 27 70 71 21
Courriel
ce.0593497f@ac-lille.fr

1 rue de la Paix de Nimègue
59400 CAMBRAI



2/2

- enseigner aux élèves, de façon concrète, le mode opératoire des tâches à réaliser en classe et à la maison (formation métacognitive) ;
- mettre l'organisation de la classe au service de l'apprentissage : développer la coopération entre élèves dans le travail en groupe, le tutorat entre élèves, etc. quand c'est nécessaire à l'apprentissage ;
- constituer des groupes de besoin et non pas de niveau (par exemple, des groupes de langage en maternelle) ;
- accorder de l'importance à la motivation pour apprendre, fournir des retours utiles aux élèves, les centrer sur leurs acquis scolaires et leurs progrès ;
- identifier et diagnostiquer la difficulté (plutôt que l'élève en difficulté), notamment de façon précoce, sans attendre que la difficulté ne soit trop importante, sans stigmatiser ;
- accueillir ce que les élèves savent déjà, au niveau social, personnel, ce qu'ils ont appris hors de l'école (dans leur environnement familial, au sein d'autres structures éducatives, dans les médias et les réseaux sociaux, etc.) pour s'en servir de point d'appui ou, au contraire, de connaissance à remettre en cause.

Mais aussi... parfois, faire intervenir un tiers (au rôle bien défini et complémentaire) à l'intérieur de la classe ou à l'extérieur mais en relation avec la classe, en équipe, au sein du cycle.

Dans la circonscription de Cambrai-Sud, la pratique du redoublement a nettement diminué.

Je tiens à vous en remercier vivement et à vous encourager à poursuivre vos efforts dans le sens d'un accompagnement plus équitable.

L'Inspectrice de L'Éducation nationale

Fabienne PUIG